

# Fin de l'excavation cette semaine pour la chimie, qui espère être remboursée

Cinquante-cinq ans après le dépôt de déchets par le premier camion, l'assainissement de la décharge de Bonfol touche à sa fin. Contacté hier, Bernhard Scharvogel, responsable de la communication de BCi, qui regroupe les entreprises ayant profité de la décharge, annonçait que le dernier coup de pelle devrait être donné «dans les prochaines heures ou les prochains jours». BCi (Basel Chemische Industrie) rendra public vendredi le volume exact de terre déplacée et traitée.

## Définir la part de Bonfol

Un dernier obstacle encombre cependant la route de la réhabilitation de la décharge de Bonfol. Selon le journaliste José Ribeaud, auteur d'un livre sur la décharge, la chimie bâloise souhaite que le pourcentage de responsabilité de la commune de Bonfol dans la pollution du site soit défini. La commune, qui a reçu près de trois millions de francs de la part des entreprises pharmaceutiques bâloises, détient en effet, d'un point de vue légal, une part de responsabilité dans la pollution du site. La défini-



Les derniers conteneurs de terre polluée sortiront de la décharge cette semaine.

tion du pourcentage de responsabilité est, selon un accord de 2005, à la charge du canton du Jura. L'accord précisait que ni le canton ni la commune n'auraient à déboursier de l'argent pour l'assainissement de la décharge. La définition du pourcentage de responsabilité de Bonfol est ce-

pendant importante pour la chimie bâloise, car elle leur permettra de demander un remboursement de l'OTAS. Il s'agit d'un fonds géré par l'Office fédéral de l'environnement, alimenté par une taxe sur les matériaux mis en décharge. Ce fonds est destiné aux communes qui n'ont pas

les moyens d'assainir leurs décharges polluées. «La chimie bâloise espère obtenir de ce fonds le montant que la commune de Bonfol aurait dû déboursier en sa qualité de coresponsable de la décharge contaminée», détaille José Ribeaud, qui a estimé ce montant à plusieurs millions de francs.

Selon Jean-Pierre Meusy, chargé du dossier au canton, un accord est sur le point d'être conclu, alors que BCi a déposé sa demande d'indemnisation en 2009. La table de réparation des charges de Bonfol devrait créer un précédent que la chimie bâloise espère utiliser pour d'autres cas similaires, en Suisse alémanique et en Alsace notamment.

## Mario Botta reste à bord

Du côté de l'association Escale Bonfol, on se réjouit évidemment de cette nouvelle. L'association annonce également que le Tessinois Mario Botta sera bel et bien l'architecte du projet de réhabilitation de l'ancienne décharge. Après avoir été confronté à des limitations liées au maintien de la zone forestière qui lui déplaisaient,

Mario Botta avait remis en question sa participation au projet. «Il est venu visiter les lieux et il a finalement décidé d'imaginer un nouveau projet, qui devrait être conforme aux exigences légales», détaille Yannis Cuenot, responsable du projet à Escale Bonfol. Il devrait être présenté au public avant Noël, mais l'on sait déjà qu'il nécessitera de conserver l'énorme mur construit lors des travaux d'assainissement.

«Une tour devrait aussi être érigée et différents arbres plantés, pour créer une figure visible depuis les hauteurs», ajoute Yannis Cuenot. Le mur en question se trouve à l'emplacement de la ligne de partage des eaux entre le Rhône et le Rhin. Selon les porteurs du projet, il est important d'en conserver une partie, la moitié précisément, pour symboliser une frontière à ne plus franchir, celle du non-respect de l'environnement. Des sentiers devraient aussi être aménagés aux alentours de l'ancienne décharge, mais il faudra attendre que Mario Botta ait rendu sa copie pour en savoir davantage.